

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique Santé Sécurité et Conditions de Travail pour les entreprises de moins de 300 salariés

Formation Initiale

Référence : CSEO03

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Membre du CSE, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions en tant qu'élu.
Répondre à l'obligation de suivre une formation ;

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :
Les textes législatifs et le code du travail.
Les risques spécifiques liés à l'activité de l'entreprise traités et inclus tout au long du déroulement de la formation.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Les membres du C.S.E titulaires et suppléants.
- Tout autre membre du personnel.

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.

MODALITE DE LA FORMATION

- 35 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **10 personnes maximum**.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail.
- Maîtriser les différentes missions confiées aux membres du C.S.E /S.S.C.T.
- Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- Un **examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr



Cette prestation est accessible
sous conditions aux personnes
en situation de handicap.



Integral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique

Santé Sécurité et Conditions de Travail

pour les entreprises de moins de 300 salariés

Formation Initiale

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ LE CADRE JURIDIQUE.

- Les textes juridiques en santé et sécurité au travail : les textes internationaux, les textes nationaux et les textes professionnels.
- Evolutions et les enjeux de la prévention : les démarches de certification, le développement durable, la responsabilité sociale de l'entreprise...

★ LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES MEMBRES DU CSE.

- Les missions et les attributions des membres du CSE liée à la Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Périodicité des réunions, ordre du jour et compte rendus.
- Durée et fin des mandats.

★ LA PREVENTION.

- Les principes généraux de prévention.
- Les formations et leurs impacts sur la sécurité. L'intervention des entreprises extérieures : plan de prévention et protocole de sécurité.
- Les acteurs de la prévention : internes et externes tels que le service de santé au travail, l'inspection du travail, la CARSAT, la DREAL...
- Les indicateurs de performance en santé et sécurité au travail : le nombre d'accidents du travail, la gravité, les indicateurs de dysfonctionnement.
- Les responsabilités civiles, responsabilités pénales et notion de faute inexcusable.
- La démarche d'évaluation des risques professionnels : le document unique d'évaluation risques professionnels et environnementaux.
- La notion de danger grave et imminent. Le droit d'alerte et le droit de retrait.

★ DES CONNAISSANCES ET DES OUTILS

- Préparer, organiser et rendre compte pour une réunion de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Etude des facteurs de risques et des conditions de travail de l'entreprise.
- La visite et l'ergonomie : de l'étude des postes de travail à l'étude des conditions de travail.
- Réaliser des enquêtes et analyser les causes des accidents du travail, de maladies professionnelles. Arbre des causes, Méthode ISHIKAWA, 5 pourquoi...
- Réaliser un document de synthèse avec les actions préventives et correctives.
- Les risques psychosociaux ou le mal-être au travail.
- Le référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et agissement sexiste en entreprise.
- Mesures concrètes d'améliorations.

★ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 34 Heures 40

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Supports pédagogiques ».



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique Rôles et Missions

Référence : CSEO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Membre du CSE, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions en tant qu'élu.

Répondre à l'obligation de suivre une formation ;

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :

Les textes législatifs et le code du travail.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Les membres du C.S.E titulaires et suppléants.
- Tout autre membre du personnel.

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.

MODALITE DE LA FORMATION

- 14 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **12 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible
sous conditions aux personnes
en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal ainsi que les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions.
- Maîtriser le fonctionnement du C.S.E en présentant lors des réunions ordinaires ou extraordinaires les réclamations individuelles ou collectives des salariés.
- Exercer efficacement leur rôle d'intermédiaire, d'interface entre la direction et les salariés.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- Un **examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Integral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique Rôles et Missions.

DEROULE DE LA FORMATION

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Objectif :

- ✓ *Prendre connaissance de l'expérience des participants au sein de l'entreprise, de leur prérequis en tant que membre élu et de leurs attentes vis à vis de la formation.*
- ✓ *Présentation de l'expérience de la formatrice.*
- ✓ *Présentation du programme de la formation.*

Durée : 10 minutes

★ LE CADRE JURIDIQUE.

Objectif :

- ✓ *Prendre conscience de la nécessité de s'appuyer sur la législation et la réglementation en terme du droit du travail de trouver les textes de loi, la convention collective...et de solliciter les experts...*
- La fusion.
- Les sources juridiques du C.S.E : les sources nationales et professionnelles ; notions de droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit des conseils d'administration et des conseils de surveillance.
- Les juridictions compétentes en matière de C.S.E : lors de la mise en place et du fonctionnement (délit d'entrave).
- Les partenaires du C.S.E : l'inspecteur du travail et les experts.

★ LE ROLE ET FONCTIONNEMENT DES MEMBRES CSE.

Objectif :

- ✓ *Connaître et identifier les moyens des membres du CSE pour accomplir leur mission pendant leur mandat*
- Mise en place du CSE : champ d'application, cadre de la mise en place, processus électoral, composition, durée et fin des mandats.
- Les moyens d'exercice des missions : heures de délégation, liberté de déplacement et de circulation, local mis à disposition...
- Fonctionnement du CSE : fréquence et périodicité des réunions, déroulement des réunions, registre tenu à la disposition des salariés.
- Les documents indispensables à la disposition du CSE.

★ LES ATTRIBUTIONS :

Objectif :

- ✓ *Connaître les différentes attributions liées à la mission des membres du CSE*
- Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives.
- Vigilance à l'application du code du travail, la protection sociale, les accords et la convention collective.
- Contribuer à promouvoir la santé et la sécurité au travail.
- Les différents droits d'alerte et droit de retrait.

★ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 13 Heures 40

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Supports pédagogiques ».



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Formation Initiale

Référence : CSSCT001

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Membre de la CSSCT, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions en tant qu' élu.
Répondre à l' obligation de suivre une formation ;

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :
Les textes législatifs et le code du travail
Les risques spécifiques liés à l' activité de l' entreprise traités et inclus tout au long du déroulement de la formation.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail titulaires et suppléants ;
- Autres membres élus du CSE titulaires et suppléants.
- Tout autre membre du personnel.

Prérequis : Aucun prérequis n' est exigé.

MODALITE DE LA FORMATION

- 35 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **10 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail.
- Maîtriser les différentes missions confiées à la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d' exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l' atteinte des objectifs.
- Un **examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail Formation Initiale

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ LE CADRE JURIDIQUE.

- Les textes juridiques en santé et sécurité au travail : les textes internationaux, les textes nationaux et les textes professionnels.
- Evolutions et les enjeux de la prévention : les démarches de certification, le développement durable, la responsabilité sociale de l'entreprise...

★ LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES MEMBRES DE LA CCSCT

- Les missions et les des attributions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Rôle du président et du secrétaire.
- Périodicité des réunions, ordre du jour et compte rendus.

★ LA PREVENTION.

- Les principes généraux de prévention.
- Les formations et leurs impacts sur la sécurité. L'intervention des entreprises extérieures : plan de prévention et protocole de sécurité.
- Les acteurs de la prévention : internes et externes tels que le service de santé au travail, l'inspection du travail, la CARSAT, la DREAL...
- Les indicateurs de performance en santé et sécurité au travail : le nombre d'accidents du travail, la gravité, les indicateurs de dysfonctionnement.
- Les responsabilités civiles, responsabilités pénales et notion de faute inexcusable.
- La démarche d'évaluation des risques professionnels : le document unique d'évaluation risques professionnels et environnementaux.
- La notion de danger grave et imminent.
- Le droit d'alerte et le droit de retrait.



PROGRAMME DE FORMATION

Membres de la

Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Formation Initiale

★ DES CONNAISSANCES ET DES OUTILS POUR REALISER LES MISSIONS CSSCT

- Préparer, organiser et rendre compte pour une réunion de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Etude des facteurs de risques et des conditions de travail de l'entreprise La visite et l'ergonomie : de l'étude des postes de travail à l'étude des conditions de travail.
- Réaliser des enquêtes et analyser les causes des accidents du travail, de maladies professionnelles. Arbre des causes, Méthode ISHIKAWA, 5 pourquoi...
- Réaliser un document de synthèse avec les actions préventives et correctives.
- Les risques psychosociaux ou le mal-être au travail.
- Les référents (CSSCT, Direction) pour la lutte contre le harcèlement sexuel et agissement sexiste en entreprise.
- Mesures concrètes d'améliorations.

★ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 34 Heures 40

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Supports pédagogiques ».

